

Le Creusot, le 28 octobre 2019

Madame N-----  
Chez Monsieur M-----  
196, rue de Strasbourg  
71000 MACON

Monsieur le Préfet Jérôme GUTTON  
Préfecture de Saône et Loire  
71000 MACON

OBJET : Recours gracieux contre le rejet d'une demande de titre de séjour.

REF : Demande de titre de séjour n° ----- du-----.

**Lettre recommandée avec avis de réception**

Monsieur le Préfet,

Les services de la Préfecture de Saône-et-Loire ont rejeté ma demande de titre de séjour.

Cette décision m'a été signifiée par courrier du 14 octobre 2019, au motif suivant : "il ressort des éléments constituant votre dossier que votre arrivée sur le territoire en 2016 est récente. De plus, au regard des documents que vous m'avez transmis, et notamment la communauté de vie attestée depuis 2017 avec M.-----, titulaire d'une carte de résident valable jusqu'au 11 février 2024, et la naissance de votre fils le 8 janvier 2018, votre situation relève du regroupement familial en application des articles L411-11 et suivants du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Cependant une demande de regroupement familial en faveur d'un conjoint ne peut être déposée que si celui-ci réside à l'étranger".

Cependant, Monsieur le Préfet, je fais appel à votre bienveillance pour reconsidérer ma demande, et examiner ma situation actuelle :

Le fait de retourner au Congo mettrait ma vie en danger, car j'ai fui ce pays à cause de la guerre. De plus, je ne puis me résoudre à laisser mon fils qui aura bientôt deux ans. Ce serait pour lui un déchirement car je m'occupe de lui, je veille à son éducation, il a besoin de moi, il sera bientôt inscrit à la crèche.

Je suis souffrante (diabète, tension) et je suis prise en charge par les services médicaux, étant titulaire de l'Aide Médicale d'État.

D'autre part, nous formons une famille avec mon compagnon M.-----, résident en France depuis 20 ans et père de mon enfant, qui a été victime d'un accident de travail le 26 avril 2018, et doit encore subir plusieurs opérations chirurgicales, dont l'une est programmée pour le 15 février 2020. La séparation serait très difficile à vivre car nous nous soutenons mutuellement dans notre quotidien.

En espérant que ma demande retiendra votre meilleure attention et recevra une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

N. M.

P. J.

- copie de la décision de rejet du 14.10.2019
- copie de la demande de titre de séjour n° 7103018650 du 18 juillet 2017
- copie de ma carte d'AME
- copie de l'acte de naissance de mon fils du 8 janvier 2018
- copie de l'arrêt pour accident de travail de Monsieur M-----